

LA MONARCHIE

Ressource pédagogique

Janvier 2020

La personne au sommet de la hiérarchie

Sur le plan constitutionnel, Sa Majesté la Reine Elizabeth II est Reine du Canada et chef d'État, tandis que le vrai pouvoir reste entre les mains du chef du gouvernement (le Premier ministre, tant au fédéral qu'au provincial) et du cabinet. Suivant les conseils du Premier ministre du Canada, le Gouverneur général désigne un Lieutenant-gouverneur pour représenter le monarque dans chaque province.

Conseils pour une visite scolaire efficace

- Vérifiez la page de confirmation pour vous assurer que l'information soit correcte.
- Discuter des attentes de comportement avec les élèves et les bénévoles. Les enseignants et parents doivent éteindre leurs téléphones cellulaires, démontrer l'écoute attentive, superviser et rester avec les élèves à tout temps.
- Assurez-vous que le chauffeur d'autobus soit conscient du point de décharge et de prise en charge actuel. (Pris effet septembre 2018)

Qu'est-ce qui se passe à la Législature en janvier?

01 – Lever de la Lieutenant-gouverneur à Government House

01 – Législature et Centre de Visiteurs fermées au public

02 – [Changement d'heures d'ouverture](#) de la Législature et Centre de Visiteurs

04 – Législature fermée au public

11 – Législature fermée au public

15 – Le calendrier de séance sort



La Législature de l'Alberta

Dans la nouvelle édition

- Une monarchie constitutionnelle
- Le rôle du Lieutenant-gouverneur
- Ressources vidéos et en ligne
- Activités pédagogiques
- Résultats d'apprentissage



La reine Élisabeth II, avec Premier Ministre Ralph Klein et Lieutenant-gouverneur Norman Kwong, durant sa visite royale de 2005 (avec l'autorisation du Gouvernement de l'Alberta)

Représentant la Reine

Au Canada les représentants du monarque sont, au niveau fédéral de gouvernement, le Gouverneur général et, au niveau provincial, le Lieutenant-gouverneur.

Son Excellence la très honorable Julie Payette est devenue la 29^e gouverneure générale du Canada le 2 octobre 2017. Sa devise, *Per Aspera Ad Astra* (qui signifie « À travers l'adversité jusqu'aux étoiles »), renvoie à sa conviction que nous sommes tous en mesure de livrer notre plein potentiel et de réaliser des découvertes qui mèneront à un monde meilleur grâce à la détermination, à la collaboration et à un mode de vie sain.¹

Une monarchie constitutionnelle

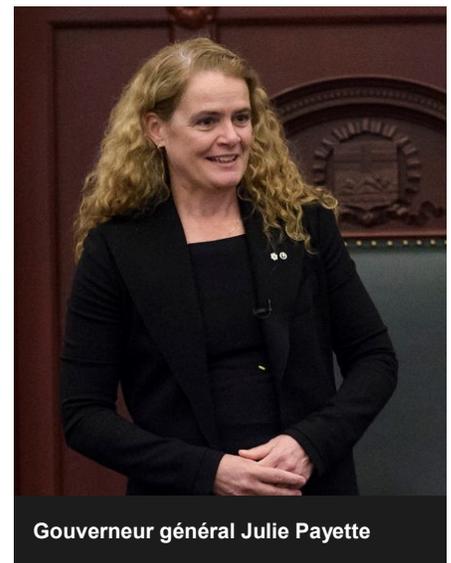
Le Canada est une monarchie constitutionnelle. Bien que le chef d'État du Canada soit un monarque — à l'heure actuelle, Sa Majesté la Reine Elizabeth II — sa loi suprême est la Constitution.

La monarchie constitutionnelle en tant que forme de gouvernement vit le jour lorsque les monarques anglais, jadis souverains suprêmes de leur royaume, se virent contraints, peu à peu, de partager le pouvoir avec le Parlement, qui représentait les sujets loyaux. Ainsi, l'histoire du régime parlementaire se confond avec celle de la monarchie britannique. Au fur et à mesure que s'accroissaient les pouvoirs du Parlement, ceux des monarques diminuaient.

Dans le régime parlementaire britannique contemporain, les monarques et leurs représentants possèdent, certes, des pouvoirs réels, mais ils ne s'en servent que rarement. Les parlements adoptent les lois, et les monarques doivent s'y conformer; et quoique toute nouvelle proposition de loi doive recevoir la sanction royale, souvent cette sanction ne semble être qu'une formalité. Toutefois, s'ils ont des motifs irréfutables pour le faire, le Gouverneur général et les Lieutenant-gouverneurs du Canada peuvent refuser de sanctionner un projet de loi.

Citons aussi, comme exemples de monarchies constitutionnelles, le Japon, l'Espagne, les Pays-Bas et le Danemark.

Bien sûr, les monarques ne voulurent point abandonner leurs pouvoirs, et souvent ils se battirent pour les conserver. Au 18^e siècle, par exemple, les États-Unis déclarèrent leur indépendance et firent la guerre contre la Couronne britannique. C'est pourquoi le chef d'État américain n'est pas un monarque mais, plutôt, un Président élu, et les États-Unis sont une république.



Gouverneur général Julie Payette

Si un projet de loi franchit toutes les étapes à l'Assemblée et en Comité plénier, le Lieutenant-gouverneur l'approuve au nom de la Reine. On appelle cette étape la sanction royale. c'est uniquement lorsqu'un projet de loi reçoit la sanction royale qu'il devient une loi de la Législature et fait partie des statuts du pays.

Saviez-vous que...?

En 1959, lorsque Sa Majesté la Reine Elizabeth II se rendit en Alberta dans le cadre de sa première visite officielle à titre de Reine du Canada, la fontaine centrale fut installée pour marquer l'occasion.

La province a prêté le nom d'une membre de la monarchie, la princesse Louise Caroline Alberta, quatrième fille de la reine Victoria.

En 1937 le Lieutenant-gouverneur de l'Alberta, l'honorable John C. Bowen, a refusé de sanctionner trois projets de loi adoptés par le gouvernement. Deux de ces projets de loi traitaient d'affaires de nature financière qui étaient de compétence fédérale, tandis que le troisième aurait imposé des restrictions sur la manière de rapporter les nouvelles dans les médias.



Les Pages couvrent la masse durant le discours du Trône

Le rôle du Lieutenant-gouverneur

Le Gouverneur général en conseil nomme chaque Lieutenant-gouverneur pour un mandat de cinq ans et le gouvernement fédéral assure sa rémunération. Le Lieutenant-gouverneur n'appartient à aucun parti politique, ne favorise aucun parti et n'appuie les politiques d'aucun parti en particulier. Bien que le rôle moderne des Lieutenants-gouverneurs semble en grande partie honorifique, ils possèdent néanmoins l'autorité, dans des circonstances extraordinaires, pour démettre le gouvernement et déclencher une élection; ainsi, les Lieutenants-gouverneurs occupent une place importante dans notre Constitution.

Voici quelques-unes des responsabilités du Lieutenant-gouverneur:

- émettre la proclamation royale qui convoque l'Assemblée législative pour une nouvelle session;
- prononcer le discours du Trône à l'ouverture de chaque session;
- sanctionner les projets de loi qui ont franchi l'étape de la troisième lecture à l'Assemblée;
- approuver les ordres du cabinet (décrets);
- proroger, ou clore, les sessions de la Législature;
- dissoudre la Législature lorsqu'une élection générale est déclenchée; et
- s'assurer que la province a toujours un Premier ministre qui jouit de la confiance de la majorité des élus à l'Assemblée.



La 18e Lieutenant-gouverneur de l'Alberta
(avec l'autorisation du Bureau du Lieutenant-gouverneur)

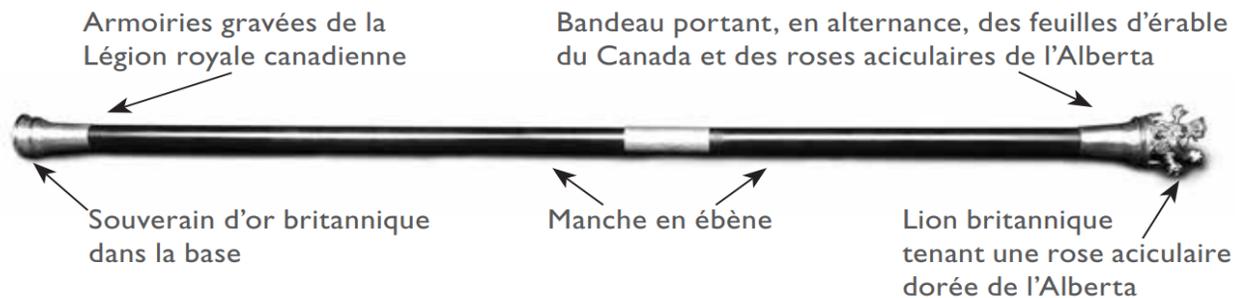
Son Honneur l'honorable Lois E. Mitchell, CM, AOE, LLD²

Lois Mitchell est une femme d'affaires accomplie et une fière membre du corps valeureux de bénévoles Albertains depuis longtemps. Elle commença ses fonctions comme 18e Lieutenant-gouverneur de l'Alberta le 12 juin 2015. Son Honneur a choisi de se concentrer sur l'éducation historique durant sa fonction et elle est fondatrice de la fondation History and Heroes.

Avant de devenir Lieutenant-gouverneur, Son Honneur passa plusieurs années comme entrepreneure, en encourageant la croissance des firmes de formation de l'entreprise et marketing. Plus tard, elle servit comme partenaire fondatrice de Rainmaker Global Business Development à Calgary.

Son histoire comme bénévole communautaire comprend des services dans plusieurs domaines, y compris le sport, l'éducation, les beaux-arts, l'unité nationale et le soutien pour les hommes et les femmes en uniforme.

Son Honneur, Doug Mitchell, sert comme Coprésident avec Borden Ladner Gervais LLP. La famille de Leurs Honneurs inclut quatre enfants et sept petits-enfants.



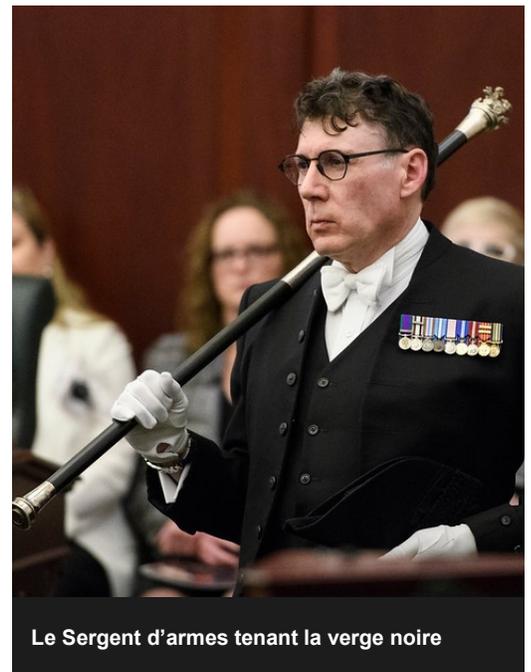
La verge noire

Chaque parlement a sa masse, mais ce ne sont pas tous les parlements qui possèdent une verge noire. L'emploi d'une verge noire en Alberta remonte seulement à 1991, mais la tradition qu'incarne la verge est vieille de plus de 500 ans.

Lorsqu'il accompagne la Reine ou son représentant, le Sergent d'armes s'en sert pour cogner trois fois sur la porte de la Chambre, afin de demander la permission d'entrer dans la Chambre. La permission est alors accordée par l'intermédiaire du Président.

La cérémonie n'en souligne pas moins la maîtrise de l'Assemblée sur ses propres affaires et son propre espace, maîtrise qui va jusqu'au droit d'exclure le représentant de la Reine.

Le manche de la verge noire a été fait à partir d'un morceau d'ébène fourni par le Parlement sri-lankais, et le souverain d'or britannique de 1905 serti dans la base a été un cadeau du Parlement du Royaume-Uni.



Le Sergent d'armes tenant la verge noire

Ressources en ligne

[Ask an Expert](#)

[Guide du Citoyen](#)

[Hansard: Introduction of Alberta's Black Rod](#)

[Biographies and Portraits: Alberta's Lieutenant Governors](#)

[Lieutenant Governor official website– Kids Zone](#)

[Lieutenant-gouverneur: Origine de la fonction](#)

[Site web officiel de la gouverneure générale](#)

Ressources vidéos

[Speaker's Corner](#)

[In Conversation with Her Honour Lois E. Mitchell](#)

[Alberta and the Monarchy](#)

[Golden Jubilee Medal award ceremony](#)

[Official Visit of the Governor General](#)

[Installation of the 18th Lieutenant Governor of Alberta](#)



Activités

Les trois activités suggérées demandent aux élèves de considérer l'impact durable que la monarchie a eu sur nos procédures et traditions démocratiques. Consultez les ressources vidéos et en ligne pour plus d'activités et informations générales.

Débattre

De nombreux pays ont choisi de s'éloigner de la tradition des rois et reines, mais le Canada retient notre fier lien avec la monarchie britannique. Divisez la classe en deux groupes pour développer des arguments axés sur les avantages et désavantages d'être une monarchie constitutionnelle.

Réfléchir

Les Lieutenant-gouverneurs ont le but d'améliorer les vies des citoyens dans notre province et chaque Lieutenant-gouverneur, durant le long de son mandat, choisit de se concentrer sur quelque chose spéciale. Si tu étais Lieutenant-gouverneur, qu'aimerais-tu contribuer? Comment changerais-tu l'Alberta afin de l'améliorer?

Créer

Pour commémorer leur service, des portraits officiels des Lieutenant-gouverneurs sont affichés dans la Législature. Chaque Lieutenant-gouverneur choisit l'artiste et conçoit leur portrait pour refléter leur personnalité. Consulte les ressources vidéos et en ligne pour apprendre plus sur les portraits officiels avant de dessiner ton propre portrait. N'oublie pas d'inclure des détails qui représentent tes intérêts et tes valeurs.

Résultats d'apprentissage

Les élèves vont:

- Respecter et valoriser les traditions, les concepts et les symboles qui représentent l'identité canadienne (Études Sociales, Valeurs et attitudes)
- Analyser la structure et les fonctions du gouvernement provincial de l'Alberta en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant : Quels sont le rôle et le statut du lieutenant-gouverneur au sein du gouvernement provincial? (Études Sociales, 6.1.5)
- Analyser la structure et les fonctions du gouvernement provincial de l'Alberta en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant : Comment sont choisis les représentants qui siègent à l'Assemblée législative de l'Alberta (c.-à-d. processus électoral)? (Études Sociales, 6.1.5)
- Apprécier la complexité de l'identité dans le contexte canadien : reconnaître l'influence et la présence des Britanniques au Canada (Études Sociales, 5.2.1)
- Écouter, parler, lire, écrire, observer et représenter pour comprendre et explorer les grandes idées, émotions, et expériences (Anglais, Résultat d'apprentissage général 1)

Programmes d'études - Alberta Education

Contactez-nous

Veillez nous laisser savoir si vous avez apprécié notre ressource et s'il y a d'autres sujets que vous aimeriez voir traités ici.

Si vous avez essayé une des activités suggérées, nous aimerions voir des exemples du travail de vos élèves!

Service aux Visiteurs

3^{ème} étage
9820-107 Street NW
Edmonton, AB
T5K 1E7

(780) 427-7362

education@assembly.ab.ca

Visitez-nous en ligne:
www.assembly.ab.ca

À moins d'indication contraire, l'information incluse est prise directement du *Guide du Citoyen* de l'Assemblée Législative (8^{ième} édition, 2014), ou du Centre d'Interprétation Agora à la Législature.

1. "Gouverneure générale Julie Payette", *La gouverneure générale du Canada*, le 26 novembre 2019, <https://www.gg.ca/fr/gouverneur-general/gouverneure-generale-julie-payette>

2. Biographie fournie par le Bureau du Lieutenant-Gouverneur

